

Primo, le nouveau catalogue des bibliothèques de Sorbonne Université,

Il vous permet d'effectuer une recherche **dans toutes les bibliothèques de l'université**, dont l'Inspé, sur **tous types de documents**, papier (livres, revues...), multimédia (DVD...) ou numériques (ebooks, articles scientifiques...), **sur une seule interface**.

Vous accédez au texte intégral des ressources en ligne grâce à vos identifiants Inspé pour les abonnements Inspé et aux identifiants SU pour les abonnements de SU.

--> Pour trouver vos identifiants SU : munissez-vous de votre carte étudiant

Rendez-vous sur <https://www-atu.sorbonne-universite.fr/creation-motdepasse/#/login>

Après la création du mot de passe, votre identifiant est votre numéro d'étudiant en remplaçant le premier chiffre par la lettre a

--> si vous êtes membre du personnel : munissez-vous de votre carte professionnelle

Rendez-vous sur <https://sorbonid.paris-sorbonne.fr/personnels/>

Après la création du mot de passe, votre identifiant est votre numéro de carte précédé de la lettre v

Un nouveau compte-lecteur

Connectez-vous grâce :

- à vos identifiants de Sorbonne Université si vous avez une carte d'étudiant SU.
- à vos identifiants Inspé si vous êtes étudiant Inspé inscrit dans une université parisienne autre que SU
- à vos identifiants Inspé si vous êtes membre du personnel
- à des identifiants à demander à la bibliothèque si vous êtes lecteur extérieur.

Il vous permettra :

- De **consulter vos prêts** en cours et de **les renouveler** en un clic.
- De **réserver un document** déjà emprunté, en magasin ou consultable uniquement sur place, et de **vérifier l'état de votre demande**.
- De **retrouver l'historique** de vos recherches, vos **recherches sauvegardées** et vos **notices enregistrées**.
- De **consulter les messages** éventuellement adressés par la bibliothèque.

Astuce : vous pourrez **modifier vous-même votre adresse électronique** afin de recevoir directement les mails de la Bibliothèque sur la messagerie de votre choix !

De nouvelles règles de prêt

Les règles de prêt sont désormais harmonisées dans toutes les bibliothèques de l'université :

- **Pour les étudiants de Sorbonne Université ou Inspé en L ou M** : nombre illimité de documents pour une durée de 4 semaines, prêts renouvelables deux fois.
- **Pour les professionnels de Sorbonne Université ou Inspé** (doctorants, personnels, enseignants, enseignants-chercheurs) : nombre illimité de documents pour une durée d'un an, sauf si un document est réservé par un autre lecteur.
- **Pour les lecteurs extérieurs** : 30 documents empruntables pour une durée de 4 semaines, prêts renouvelables deux fois.

Par ailleurs, il vous sera possible désormais de **rendre les livres dans n'importe quelle bibliothèque du réseau de Sorbonne Université**, indépendamment de la BU d'emprunt.